

MAC PRIVATE MANAGEMENT

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2025

Mustapha MEDHIOUB



Société d'expertise comptable
Inscrite au Tableau de l'Ordre

Immeuble International City Center - Tour des Bureaux

Centre Urbain Nord - 1082 Tunis - Tunisie

Tél (LG) : 70 728 450 - Fax : 70 728 405

IU:0048096H - MF : 048096 HAM 000

Mail : administration@finor.com.tn

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE
31 DECEMBRE 2025

Mustapha MEDHIOUB

Expert comptable

Inscrit au Tableau de l'Ordre

Immeuble International City Center - Tour des Bureaux

Centre Urbain Nord - 1082 Tunis - Tunisie

Tél (L.G) : 70 728 450 - Fax : 70 728 405

MF : 373134 KAP 000

Mail : mustapha.medhioub@finor.com.tn

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Messieurs les Actionnaires de la Société « MAC PRIVATE MANAGEMENT »

I- RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire réunie le 27 Juillet 2023, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « MAC PRIVATE MANAGEMENT », qui comprennent le bilan arrêté au 31 Décembre 2025, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître un total du bilan de D : 2.436.023, un bénéfice net de D : 647.667 et une trésorerie positive à la fin de la période de D : 13.412.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2025, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II- RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

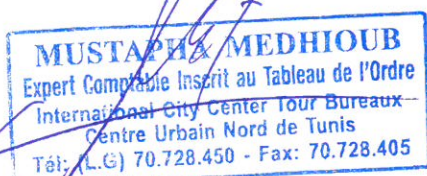
La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société eu égard à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 30 mars 2026

Le commissaire aux comptes

Mustapha MEDHIOUB



MAC PRIVATE MANAGEMENT

**ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31
DECEMBRE 2025**

Bilan

Etat de Résultat

Etat de Flux de Trésorerie

Notes aux Etats Financiers

MAC PRIVATE MANAGEMENT

ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

INDEX

	<u>Pages</u>
<u>BILAN</u>	1
<u>ETAT DE RESULTAT</u>	2
<u>ETAT DE FLUX DE TRESORERIE</u>	3
<u>NOTES AUX ETATS FINANCIERS</u>	
<i>Note 1 : Présentation de la société</i>	4
<i>Note 2 : Cadre de référence retenu pour l'établissement des états financiers</i>	4
<i>Note 3 : Conventions et méthodes comptables appliquées</i>	4
<i>Note 4 : Immobilisations corporelles et incorporelles</i>	6
<i>Note 5 : Immobilisations financières</i>	8
<i>Note 6 : Clients et comptes rattachés</i>	8
<i>Note 7 : Autres actifs courants</i>	9
<i>Note 8 : Placements et autres actifs financiers</i>	9
<i>Note 9 : Liquidités et équivalents de liquidités</i>	9
<i>Note 10 : Capitaux propres</i>	10
<i>Note 11 : Fournisseurs et comptes rattachés</i>	12
<i>Note 12 : Autres passifs courants</i>	12
<i>Note 13 : Revenus</i>	13
<i>Note 14 : Charges de personnel</i>	13
<i>Note 15 : Dotations aux amortissements et aux résorptions</i>	13
<i>Note 16 : Autres charges d'exploitation</i>	14
<i>Note 17 : Produits de placement</i>	14
<i>Note 18 : Autres pertes ordinaires</i>	14

ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025
BILAN

(Montants exprimés en dinar)

	Notes	31 Décembre 2025	31 Décembre 2024	Notes	31 Décembre 2025	31 Décembre 2024
ACTIFS						
ACTIFS NON COURANTS						
Immobilisations incorporelles						
Moins : amortissement		66 935	66 935		1 050 000	700 000
	4	(61 184)	(38 875)		64 338	34 502
		5 751	28 060			
Immobilisations corporelles						
Moins : amortissement		287 183	255 216		216 883	25 196
	4	(71 196)	(39 790)			
		215 987	215 426		1 331 221	759 698
Immobilisations financières						
Total des actifs immobilisés	5	267 904	70 500		647 667	571 522
		489 642	313 986	10	1 978 888	1 331 221
<u>Total des actifs non courants</u>		489 642	313 986			
ACTIFS COURANTS						
Clients et comptes rattachés	6	336 769	307 808			
Autres actifs courants	7	36 582	22 793	11	115 856	162 341
Placements et autres actifs financiers	8	1 559 618	1 107 556	12	341 280	307 307
Liquidités et équivalents de liquidités	9	13 412	48 725		457 136	469 648
<u>Total des actifs courants</u>		1 946 381	1 486 882		457 136	469 648
Total des actifs		2 436 023	1 800 868		2 436 023	1 800 868
PASSIFS						
PASSIFS COURANTS						
Fournisseurs et comptes rattachés						
Autres passifs courants						
<u>Total des passifs courants</u>						
<u>Total des passifs</u>						
Total des capitaux propres et passifs						

MAC PRIVATE MANAGEMENT*Rue du lac constance, Les berges du lac, 1053 Tunis***ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025****ETAT DE RESULTAT****(Montants exprimés en dinar)**

	<u>Notes</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2025</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2024</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	13	2 479 192	2 040 643
<u>Total des produits d'exploitation</u>		<u>2 479 192</u>	<u>2 040 643</u>
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges de personnel	14	1 047 220	776 593
Dotations aux amortissements et aux résorptions	15	53 715	59 403
Autres charges d'exploitation	16	531 994	516 194
<u>Total des charges d'exploitation</u>		<u>1 632 929</u>	<u>1 352 190</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>846 263</u>	<u>688 453</u>
Produits des placements	17	74 633	55 387
Autres gains ordinaires		185	40
Autres pertes ordinaires	18	(50 695)	-
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		<u>870 386</u>	<u>743 880</u>
Impôts sur les sociétés	12	(193 668)	(149 876)
Contribution Sociale de Solidarité	12	(29 050)	(22 481)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		<u>647 667</u>	<u>571 522</u>

MAC PRIVATE MANAGEMENT

Rue du lac constance, Les berges du lac, 1053 Tunis

**ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025
ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**

(Montants exprimés en dinar)

	Notes	31 Décembre 2025	31 Décembre 2024
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>			
Résultat net	10	647 667	571 522
<i>Ajustement pour :</i>			
* Amortissements et résorptions	15	53 715	59 403
* Plus values latente sur titres SICAV	17	(277)	(14 275)
<i>Variation des</i>			
* Clients et comptes rattachés	6	(28 961)	(22 986)
* Autres actifs courants	7	(13 789)	60 860
* Fournisseurs et comptes rattachés	11	(46 485)	50 685
* Autres passifs courants	12	33 973	115 625
<u>Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités d'exploitation</u>		645 843	820 834
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de placements</u>		(451 785)	(472 409)
<u>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</u>			
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	4	(31 967)	(235 812)
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	5	(197 404)	(70 500)
<u>Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités d'investissement</u>		(229 371)	(306 312)
<u>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</u>		-	-
Variation de trésorerie		(35 313)	42 113
Trésorerie au début de l'exercice	9	48 725	6 612
Trésorerie à la clôture de l'exercice	9	13 412	48 725

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société « MAC PRIVATE MANAGEMENT » est une Société anonyme de droit tunisien, constituée le 27 Août 2020 avec un capital social de 500.000 Dinars, divisé en 50.000 actions de 10 Dinars chacune, souscrites en numéraires et libérées du quart au moment de la souscription.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 Mai 2024 a décidé de réduire le capital d'un montant de D : 250.000 pour le ramener de D : 500.000 à D : 250.000 et ce, par l'annulation de la partie souscrite et non encore appelée.

La même Assemblée a décidé d'augmenter le capital social de D : 450.000 pour le porter de D : 250.000 à D : 700.000 et ce, par l'incorporation de réserves prélevées sur le compte « Résultats Reportés » et la distribution de 45.000 actions gratuites à raison de 9 actions nouvelles pour 5 actions anciennes.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 Mai 2025 a décidé d'augmenter le capital social de D : 350.000 pour le porter de D : 700.000 à D : 1.050.000 et ce, par incorporation de réserves prélevées sur le compte « Résultats Reportés » et la distribution de 35.000 actions gratuites à raison de 1 action nouvelle pour 2 actions anciennes.

Ainsi et à la date de clôture de l'exercice, le capital social s'élève à D : 1.050.000, divisé en 105.000 actions de 10 chacune.

La société a pour objet principal la gestion de Fonds Commun de placement à Risque prévu par le code des Organismes de Placement Collectif, promulgué par la loi n° 2001- 83 du 24 juillet 2001, telle que modifiée et complétée par les textes subséquents.

NOTE 2 : CADRE DE REFERENCE RETENU POUR L'ETABLISSEMENT DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers sont établis en conformité avec les dispositions des normes comptables tunisiennes et compte tenu des hypothèses sous-jacentes et des conventions comptables fixées par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

NOTE 3 : CONVENTIONS ET METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Les conventions et méthodes comptables les plus significatives appliquées par la société, pour l'élaboration des états financiers, sont les suivantes :

3.1- Unité monétaire

Les états financiers sont exprimés en dinar tunisien

3.2- Immobilisations

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	3 ans	33 %
- Matériel informatique	3 ans	33%
- Equipements de bureau	10 ans	10%
- Agencements, aménagements et installations	10 ans	10%

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

3.3 - Titres de participation

Les titres de participation sont enregistrés dans les livres à leur valeur d'acquisition, les frais y afférents sont inscrits directement dans les charges.

3.4 - Titres de placement

Les titres de placement sont enregistrés dans les livres à leur valeur d'acquisition, les frais y afférents sont inscrits directement dans les charges.

A la clôture de l'exercice, les plus values potentielles ne sont pas constatées en produits sauf, en ce qui concerne les titres SICAV. Les moins-values latentes affectent le résultat de l'exercice, et sont constatées par le biais de provision pour dépréciation.

3.5 - Le chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société est constitué essentiellement des honoraires de conseil, d'études et de gestion. Ces produits sont comptabilisés hors TVA collectée. Cette dernière est comptabilisée au compte « Etat, TVA » pour constater la dette vis à vis de l'Etat.

3.6 - Impôts et taxes

La société est soumise aux impôts et taxes selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

Note 4 : Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles, nettes d'amortissements, s'élèvent au 31 Décembre 2025 à D : 221.738, contre D : 243.486 à la clôture de l'exercice précédent. Elles se détaillent comme suit :

<i>Immobilisations</i>	31 Décembre 2025			31/12/2024
	<i>Valeur brutes</i>	<i>Amortissements</i>	<i>Valeur nettes</i>	<i>Valeurs nettes</i>
Logiciels	66 935	(61 184)	5 751	28 060
Equipements de bureau	91 996	(18 042)	73 954	76 979
Matériel informatique	59 426	(28 058)	31 368	14 252
Agencements, aménagements et installations	135 761	(25 096)	110 665	124 195
Total	354 118	(132 380)	221 738	243 486

Les mouvements enregistrés durant l'exercice 2025 ainsi que la dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles sont présentés au niveau du tableau qui suit :

Note 4-1 : Immobilisations corporelles et incorporelles (Suite)

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

Exercice clos le 31 Décembre 2025

(Montants exprimés en Dinar Tunisien)

Désignation	Taux	Valeurs brutes		Amortissements		Valeurs comptables nettes
		31 Décembre 2024	Acquisitions	31 Décembre 2024	Dotation de l'exercice	
Immobilisations incorporelles						
LOGICIELS	33%	66 935	-	38 875	22 309	5 751
Total des Immobilisations incorporelles	-	66 935	-	38 875	22 309	5 751
Immobilisations corporelles						
EQUIPEMENTS DE BUREAUX	10%	85 929	6 067	8 950	9 092	73 954
MATERIEL INFORMATIQUE	33%	33 988	25 438	19 736	8 322	31 368
AGENCEMENTS, AMÉNAGEMENTS ET INSTALLATIONS	10%	135 299	462	11 104	13 992	110 665
Total des Immobilisations corporelles	-	255 216	31 967	39 790	31 406	215 987
Total Général	-	322 151	31 967	78 665	53 715	221 738

Note 5 : Immobilisations financières

Les « Immobilisations financières » présentent, au 31 Décembre 2025 un solde de D : 267.904, contre un solde de D: 70.500 au 31 Décembre 2024, et se détaillent comme suit :

		<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
- Titres de participation	(A)	228 404	31 000
- Emprunt national		25 000	25 000
- Dépôts et cautionnements		14 500	14 500
		<u>267 904</u>	<u>70 500</u>

(A) : Le portefeuille titre de participation se détaille comme suit:

<u>Titre</u>	<u>Date d'acquisition</u>	<u>Nombre de titres</u>	<u>Cours moyen d'achat</u>	<u>Valeur d'acquisition</u>
FCPR TANMYA	27/08/2024	300	100	30 000
AELIUM TUNISIE	22/08/2024	100	10	1 000
INTERNATIONAL MAC CONSEIL	16/10/2025	750	23	17 404
GO BIG Partners SA	22/10/2025	10 000	18	180 000
<u>Total</u>				<u>228 404</u>

Note 6 : Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés présentent, au 31 Décembre 2025, un solde de D : 336.769, contre un solde de D : 307.808 à l'issu de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
- STE SLAMA FRERES	153 511	-
- STE SAMM TEST & AUTOMATION	74 945	35 344
- STE VAGA LABORATOIRES	53 565	46 127
- STE BORAPLAST SA	32 129	17 253
- STE MAGHREB PAPIER	17 852	-
- STE MAGHREB PAPIER DECPOU	4 465	17 851
- STE ATLAS PACKAGING CONSEIL	-	70 688
- STE LA BAGUETTE	-	35 344
- STE TUNICOM CONSEIL	-	23 563
- FCPR INKADH	302	2 137
- STE LEADER FOOD	-	59 501
<u>Total</u>	<u>336 769</u>	<u>307 808</u>

Note 7 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants présentent, au 31 Décembre 2025, un solde de D : 36.582, contre un solde de D : 22.793 à l'issu de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
- Produits à recevoir	22 701	22 774
- Autres débiteurs	9 785	-
- Charges constatées d'avance	4 009	-
- MAC SA	87	19
<u>Total</u>	<u>36 582</u>	<u>22 793</u>

Note 8 : Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers s'élèvent, à la clôture de l'exercice, à D : 1.559.618 , contre D : 1.107.556 à la clôture de l'exercice précédent, et s'analysent comme suit :

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
- Titres Fidelity SICAV PLUS	12 751	1 107 556
- Titres ATB	1 546 867	-
<u>Total</u>	<u>1 559 618</u>	<u>1 107 556</u>

Note 9 : Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent, au 31 Décembre 2025, à D : 13.412 , contre D : 48.725 à la clôture de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
- Compte courant AMEN BANK	3 375	38 688
- Carte technologique	10 000	10 000
- Caisses espèces	34	34
- Disponibilité compte MAC SA	3	3
<u>Total</u>	<u>13 412</u>	<u>48 725</u>

Note 10 : Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent au 31 Décembre 2025 comme suit :

		<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
- Capital souscrit	(A)	1 050 000	700 000
- Réserve légale		64 338	34 502
- Résultats reportés		216 883	25 196
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>		<u>1 331 221</u>	<u>759 698</u>
- Résultat net de l'exercice		647 667	571 522
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(B)	<u>1 978 888</u>	<u>1 331 221</u>

(A) L'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 Mai 2025 a décidé d'augmenter le capital social de D : 350.000 pour le porter de D : 700.000 à D : 1.050.000 et ce, par incorporation de réserves prélevées sur le compte « Résultats Reportés ». Ainsi, le capital social s'élève à D : 1.050.000, divisé en 105.000 actions de 10 chacune..

La structure du capital se présente au 31 Décembre 2025, comme suit :

	<u>Nbre d'actions</u>	<u>Montant</u>	<u>Pourcentage</u>
- MAC SA	67 200	672 000	64,00%
- Mr Nayel Georges VIDAL	9 450	94 500	9,00%
- Mr Mourad BEN CHAABANE	1 050	10 500	1,00%
- Mme Jihène BEN FADHEL	12 600	126 000	12,00%
- Mr Fethi ESSGHIR	4 200	42 000	4,00%
- Mr Mourad FARZA	4 200	42 000	4,00%
- Mme Seria FATNASSI	4 200	42 000	4,00%
- Mr Ali DEROUICHE	2 100	21 000	2,00%
<u>Total</u>	<u>105 000</u>	<u>1 050 000</u>	<u>100%</u>

(B) : Le tableau des mouvements des capitaux propres se présente comme suit :

TABEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025
(Montants exprimés en dinars)

	Capital souscrit	Capital souscrit, non appelé	Réserve légale	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2023	500 000	(250 000)	9 492	180 340	319 866	759 698
Affectation approuvée par l'AGO 30 Mai 2024						
Réduction du capital approuvée par l'AGE du 30 Mai 2024 et ce, par l'annulation de la partie souscrite et non encore appelée	(250 000)	250 000	25 010	294 856	(319 866)	-
Augmentation du capital approuvée par l'AGE du 30 Mai 2024 et ce, par l'incorporation des réserves prélevées sur le compte "résultats reportés"	450 000			(450 000)		-
Bénéfice net de l'exercice 2024					571 522	571 522
Solde au 31 Décembre 2024	700 000	-	34 502	25 196	571 522	1 331 221
Affectation approuvée par l'AGO 29 Mai 2025						
Augmentation du capital approuvée par l'AGE du 29 Mai 2025 et ce, par l'incorporation des réserves prélevées sur le compte "résultats reportés"	350 000		29 836	541 686	(571 522)	-
Bénéfice net de l'exercice 2025				(350 000)	647 667	647 667
Solde au 31 Décembre 2025	1 050 000	-	64 338	216 883	647 667	1 978 888

Note 11 : Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés présentent, au 31 Décembre 2025, un solde de D : 115.856, contre D : 162.341 au 31 Décembre 2024. Le solde englobe principalement la note de débit de "FCPR INKADH ", relative aux travaux de due diligence et aux honoraires se rapportant au dossier de la société Baguette, pour un montant de D : 102.868.

Note 12 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent, au 31 Décembre 2025, à D : 341.280, contre un solde de D : 307.307 à la clôture de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

		<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
- Etat, impôt sur les sociétés à payer	(A)	58 772	95 507
- Etat, Contribution Sociale de Solidarité à payer	(A)	29 050	22 481
- Etat, impôts et taxes		50 266	39 966
- CNSS		35 913	25 053
- Provisions pour congés payés		28 832	20 420
- Charges à payer		138 446	103 879
<u>Total</u>		<u>341 280</u>	<u>307 307</u>

(A) L'impôt sur les sociétés est calculé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

- Résultat comptable avant impôt		<u>870 386</u>
A réintégrer :		
- Plus value latente sur titres SICAV de l'exercice précédent		14 275
- Moins-value de cession des titres OPCVM provenant de la distribution des bénéficiés		37 593
- Moins- values potentielles sur titres SICAV, de l'exercice en cours		33 638
- Apurement des créances		50 688
- Différence de règlement		7
A déduire :		
- Dividendes		(37 783)
- Plus values potentielles sur titres SICAV, de l'exercice en cours		(277)
- Différence de règlement		(185)
- Base imposable		<u>968 342</u>
- Impôt sur les sociétés (au taux de 20%)		<u>193 668</u>
- Acomptes provisionnels payés		(134 888)
- Retenues à la source		(8)
- <u>Impôt à payer</u>		<u>58 772</u>
- <u>Contribution sociale de solidarité (3% du bénéfice imposable)</u>		<u>29 050</u>

NOTES DE L'ETAT DE RESULTAT

Note 13 : Revenus

Ce poste présente au 31 Décembre 2025 un solde de D : 2.479.192, contre D : 2.040.643 à la clôture de l'exercice précédent, il englobe les prestations de gestion des fonds FCPR INKADH , FCPR TANMYA ,FCPR RELANCE+ et FCPR IKLAA et les honoraires de conseils et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
- Prestations de gestion	2 170 308	1 741 312
- Honoraires de conseils	308 884	299 331
<u>Total</u>	<u>2 479 192</u>	<u>2 040 643</u>

Note 14 : Charges de personnel

Les charges de personnel s'analysent comme suit :

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
- Salaires et compléments de salaires	963 886	719 115
- Charges sociales	83 334	57 478
<u>Total</u>	<u>1 047 220</u>	<u>776 593</u>

Note 15 : Dotations aux amortissements et aux résorptions

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	22 309	22 309
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	31 406	28 474
- Dotations aux résorption des frais préliminaires	-	8 620
<u>Total</u>	<u>53 715</u>	<u>59 403</u>

Note 16 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation se présentent comme suit :

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
- Achats non stockés de matières et de fournitures	14 739	7 521
Total des achats	<u>14 739</u>	<u>7 521</u>
- Locations	95 822	92 402
- Entretien et réparations	13 693	14 285
Total des services extérieurs	<u>109 515</u>	<u>106 687</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	242 201	263 115
- Assurances	2 224	-
- Formation	20 504	24 083
- Publicités, publications et relations publiques	9 551	5 004
- Missions et réceptions	36 711	39 009
- Jetons de présence	30 000	30 000
- Frais de postaux et de télécommunications	10 251	6 000
- Dépenses diverses	12 414	6 070
- Cotisations et dons	-	1 400
- Services bancaires	509	388
- Commissions Boursières	10 404	-
Total des autres services extérieurs	<u>374 769</u>	<u>375 069</u>
- TFP	18 105	14 092
- FOPROLOS	9 053	7 046
- TCL	5 810	4 800
- Droits d'enregistrement et de timbre	3	979
Total des impôts et taxes	<u>32 971</u>	<u>26 917</u>
Total des autres charges d'exploitation	<u>531 994</u>	<u>516 194</u>

Note 17 : Produits des placements

Les produits nets des placements se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
- Dividendes	37 783	-
- Plus value sur cession des titres OPCVM	89 405	40 123
- Moins values réalisées sur titres OPCVM	(37 593)	-
- Plus value latente sur titres OPCVM	277	14 275
- Moins value latente sur titres OPCVM	(33 638)	-
- Intérêts créditeurs	4 147	989
- Produits financiers	14 252	-
Total	<u>74 633</u>	<u>55 387</u>

Note 18 : Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires s'élèvent, au 31 décembre 2025, à D : 50.695 et correspondent principalement à des créances abandonnées au profit de la société ATLAS PACKAGING.